

## La dépendance aux métaux stratégiques : quelles solutions pour l'économie ?

**Philippe SAINT AUBIN**

(ex rapporteur de l'avis du CESE sur les Métaux Stratégiques)

En 2019, le Conseil Economique Social et Environnemental a adopté le rapport « La dépendance aux métaux stratégiques : quelles solutions pour l'économie » suite à plusieurs mois d'audition de représentants de l'administration, de l'industrie, du monde de la recherche et de la société civile.

Ce rapport prône une politique basée sur les 7 piliers de l'économie circulaire définis par l'ADEME : consommation responsable, écoconception, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, réparation-réemploi, recyclage et approvisionnements durable. Il propose des mesures administratives, fiscales ou réglementaires au niveau national ou Européen pour avancer dans tous ces domaines.

Sur l'approvisionnement durable en particulier, il met en avant le besoin d'une diplomatie des matières premières, de la poursuite de recherche sans exploitation sur les ressources sous-marines. Enfin, tant en France métropolitaine qu'Outremer, il considère que l'exploitation minière terrestre ne doit pas être un tabou. Cependant, les mauvais exemples passés et les réticences des populations locales imposent au préalable une profonde réforme du Code Minier. Cette réforme a été initiée dans la loi 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets », dite loi Climat. Le contenu détaillé de la réforme doit encore faire l'objet de décrets en Conseil d'Etat et surtout d'ordonnances avant fin 2022. Dans son avis le CESE liste les points à y intégrer: association des parties prenantes, définition des engagements environnementaux, articulation entre exploration et exploitation minière, expertise et débat public, adaptation à l'Outre-mer. Il préconise également de mettre à jour l'inventaire minier et de relancer les formations pluridisciplinaires en géologie et métallurgie.